

Les habitats ruraux comme témoins de l'organisation socio-économique des campagnes (6^e–12^e siècles)

Édith Peytremann

France ; habitat; campagne ; organisation ; méthodologie

Les découvertes toujours plus nombreuses de sites d'habitat rural du haut Moyen Âge (6^e–12^e siècles) en France conduisent à s'interroger sur la place qu'ils occupaient dans l'organisation des campagnes et les relations qu'ils entretenaient avec la ville. Une récente étude (sous réserve de nouvelles découvertes) a permis de dégager une périodisation du développement de l'habitat dans le nord de la France qui va dans le sens d'une concentration de l'habitat, c'est-à-dire d'un habitat majoritairement dispersé voire isolé vers un habitat plus groupé (Peytremann 2001).

S'interroger sur la place qu'occupait ces habitats dans l'organisation des campagnes pose le problème des moyens dont l'archéologue dispose pour comparer et distinguer les sites. Cette interrogation peut apparaître inutile pour une période où les sources écrites existent. Sans entrer plus en avant dans ce débat, les historiens sont placés devant des termes (*mansus villa*, *locus*, *vicus*, etc.) dont la signification change dans le temps, échappe le plus souvent à la compréhension et dont la matérialité n'est jamais décrite. C'est pourquoi la mise au point d'une démarche méthodologique fondée sur des données archéologiques est envisagée afin de tenter de dégager une identité propre à chaque type d'habitat. Cet essai se propose donc de tenter de définir un certain nombre de critères qui permettrait de distinguer les habitats à une échelle supra-régionale et de saisir leurs relations.

Précautions méthodologiques

En préalable, il n'est pas inutile de rappeler un certain nombre de principes méthodologiques

qui conditionnent la perception de l'habitat. P. Brun adopte la métaphore de « filtres déformants » pour recenser ces paramètres inhérents à l'archéologie (Brun 1999, 340; 341). Ces derniers sont d'ordre naturel et anthropique. L'érosion est le principal facteur qui affecte la qualité de conservation des vestiges. Les paramètres anthropiques interviennent à différents stades. Ils jouent effectivement un rôle dans le degré de conservation des vestiges (labours, succession de constructions) mais aussi dans le degré de fiabilité de l'interprétation des vestiges (superficie explorée, méthode de fouille, *a priori* du chercheur). Ces différents facteurs, pas toujours quantifiables, même si certains chercheurs en proposent une « objectivation » (Brun 1999, 349), sont autant d'éléments qu'il est nécessaire de prendre en considération, autant que faire se peut, lors de l'élaboration de critères distinctifs.

À ces paramètres communs à l'archéologie rurale, s'ajoute celui du présupposé induit par les sources écrites, caractéristiques des périodes historiques. En effet, il y déjà fort longtemps que les historiens médiévistes ont tenté de décrire à partir des sources écrites le système des campagnes en hiérarchisant différents types d'habitats. Un dernier facteur et pas des moindres doit être pris en compte dans le raisonnement. Il s'agit de la nature désertée des sites sur lesquels sont fondées les observations.

Définition des critères

Deux ouvrages ont servi de base à la réflexion touchant à l'élaboration des critères distinctifs. Il s'agit des actes des rencontres d'Antibes ayant pour thématique *Habitat et société*

N° critère	Critère	Catégorie de critère	Validité chronologique
1	Présence d'un four à chaux	Économique	6 ^e –12 ^e s.
2	Présence naturelle de matière première (minerais, sel,...)	Économique	6 ^e –12 ^e s.
3	Présence d'un artisanat spécialisé	Économique	6 ^e –12 ^e s.
4	Présence importante de monnaies ou présence de monnaies en métal précieux	Économique et sociale	6 ^e –12 ^e s.
5	Présence d'éléments défensifs	Politique	6 ^e –12 ^e s.
6	Présence d'éléments de parure en métal précieux, pierres semi-précieuses	Sociale	6 ^e –12 ^e s.
7	Présence de rejets de consommation de gibier	Sociale	6 ^e –12 ^e s.
8	Présence d'objet en métal précieux (or, argent, plomb)	Sociale et économique	6 ^e –12 ^e s.
9	Présence d'importations	Sociale et économique	6 ^e –12 ^e s.
10	Présence importante d'outils	Sociale et économique	6 ^e –12 ^e s.
11	Présence d'équipements collectifs (place, route, puits, fours, bât. public, ...)	Sociale et économique	6 ^e –12 ^e s.
12	Présence d'armes	Sociale/politique	6 ^e –12 ^e s.
13	Présence de verre à vitre	Sociale/religieux	6 ^e –12 ^e s.
14	Durée d'occupation > 2 siècles	Temporel	6 ^e –12 ^e s.
15	Présence d'un bâtiment religieux et/ou funéraire	Religieux	Mi 7 ^e –12 ^e s.
16	Présence d'un cimetière	Religieux	Mi 7 ^e –12 ^e s.
17	Absence de bâtiments à usage d'habitation	Économique et social	10 ^e –11 ^e s.
18	Présence de jeux et/ou d'instrument de musique	Sociale	10 ^e –12 ^e s.
19	Présence d'éléments d'équipement de cavalier (éperons) et/ou du cheval	Sociale/politique	10 ^e –12 ^e s.

Fig. 1 : tableau récapitulatif des critères définis à partir « d'anomalies ».

N° critère	Critère	Catégorie de critère	Validité chronologique
20	Position altimétrique de l'habitat	Spatiale	6 ^e –12 ^e s.
21	Position des voies routières et fluviale par rapport à l'habitat (proche, éloignée, à mi distance)	Spatiale et écologique	6 ^e –12 ^e s.
22	Distance entre l'habitat et la ville contemporaine	Spatiale et économique	6 ^e –12 ^e s.
23	Distance entre l'habitat et l'établissement religieux contemporain (monastère, abbaye).	Spatiale, économique et religieux	6 ^e –12 ^e s.
24	Groupé	Spatiale	6 ^e –12 ^e s.
25	Place de l'agriculture/artisanat/commerce	Économique	6 ^e –12 ^e s.
26	Proximité de la forêt	Écologique et économique	6 ^e –12 ^e s.

Figure 2 : tableau récapitulatif des critères définis à partir de l'environnement de l'habitat.

(Braemer/Cleuziou/Coudart 1999) et les actes du colloque sur *Les agglomérations secondaires* (Petit/Mangin 1995).

La définition de critères spécifiques passe dans un premier temps par la détermination de critères communs à l'ensemble des habitats. Il convient donc de présenter brièvement, l'habitat standard par période chronologique.

– L'habitat rural type des 6^e–7^e siècles est majoritairement dispersé c'est-à-dire qu'il comprend une à deux unités d'exploitations ou noyaux de structures. Il est principalement constitué de cabanes excavées, de bâtiments de plain-pied essentiellement construits en bois et en terre, aux dimensions souvent modestes, de silos, de fours excavés, de puits, de

greniers sur poteaux et parfois d'inhumations. Le mobilier, peu fréquent, est essentiellement composé de céramique et de faune. Le mobilier métallique demeure rare. Sans entrer dans le détail, il est néanmoins important de signaler que ces critères communs varient plus ou moins d'une région à l'autre.

– L'habitat rural type du milieu du 7^e au 8^e siècle a tendance à se grouper. Le nombre d'unités d'exploitation est plus important (3 à 6). Les structures sont les mêmes qu'auparavant avec néanmoins des variations quantitatives: plus de bâtiments dont certains partiellement construits en pierre, moins de cabanes excavées dans certaines régions. Les inhumations sont plus nombreuses. Les chemins et les fossés sont plus abondants. Des zones à vocations spécifiques ont fait leur apparition. Le mobilier reste peu abondant.

– L'habitat rural type des 9^e–10^e siècles est un habitat principalement groupé au plan encore lâche. Il comprend des bâtiments aux dimensions plus importantes, aux plans et aux techniques de constructions plus variés. Les fours excavés se raréfient tout comme les inhumations. Le mobilier, guère abondant, traduit une activité artisanale plus marquée.

– L'habitat rural des 11^e–12^e siècles est essentiellement groupé au plan dense. Il se caractérise par une diminution du nombre de cabanes excavées et une quasi disparition des fours excavés. Le mobilier archéologique n'est pas très abondant.

Ces différents critères communs permettent en premier lieu d'attirer l'attention sur un certain nombre d'exceptions qui se caractérisent par une présence ou une absence « anormale ». Ces anomalies peuvent devenir en second lieu des critères spécifiques qui permettront de distinguer un habitat.

La définition de critères passe par ailleurs par l'observation de la manière dont l'habitat s'inscrit dans son environnement, lorsqu'il est possible de le restituer ou de le saisir partiellement. Elle s'élabore également par la comparaison avec l'habitat rural actuel, en reprenant un certain nombre de critères essentiellement définis par les géographes.

L'examen des « anomalies » constatées sur les sites fouillés conduit à proposer une série de critères distinctifs essentiellement d'ordre quantitatif (ce qui induit un certain jugement de valeur donc une part de subjectivité contestable) touchant à la fois les domaines social,

économique et religieux. Certaines anomalies n'ont pas été retenues comme critère par manque de données statistiques suffisantes. C'est le cas par exemple des dimensions de certains bâtiments ou de la gestion particulière du troupeau. Les critères retenus possèdent une validité spatiale couvrant essentiellement le nord de la France (fig. 1). Certains critères à validité plus régionale comme la présence de céramiques peintes ou glaçurées pour le Centre-ouest n'ont pas été retenus. Les critères issus de l'étude de l'environnement et de la topographie de l'habitat appartiennent, quant à eux, essentiellement aux domaines spatial, écologique et économique (fig. 2).

Propositions pour amorcer une typologie

La combinaison des critères (la liste établie est provisoire) peut permettre de différencier des types d'habitats désignés par une lettre (A, B, C, etc. sans valeur hiérarchique), à l'instar de ce que R. Christlein a proposé pour la classification sociale des sépultures des 6^e–7^e siècles (Christlein 1973). Ce système présente comme principal avantage d'éviter de jongler avec des termes anachroniques ou connotés. Avant d'exposer les types d'habitats, il importe de souligner qu'un certain nombre de critères relèvent simultanément de plusieurs domaines. Cette superposition des réseaux économique, politique et religieux témoigne sans nul doute d'une organisation complexe mais dont les dominants sont identiques quel que soit le réseau.

Le type A correspond à un habitat standard, quelle que soit la période chronologique considérée, dont la fouille partielle n'a révélé aucune combinaison d'anomalies et dont la situation géographique ne présente pas d'attrait spécifique. Le sous-type A1 se distingue par une courte durée d'occupation et par la présence de personnages importants (Écuellen – 77).

Les habitats de type Z sont les plus éloignés du type A. Ils se définissent par la combinaison d'un nombre important des critères exposés ci-dessus et qui peuvent être résumé de cette manière : il s'agit d'un habitat groupé comprenant des équipements collectifs, un bâtiment religieux, un cimetière et dont la fouille partielle a révélé des monnaies, du mobilier d'im-

portation, des objets en métaux précieux, du mobilier domestique en quantité importante (outillage en fer notamment). Elles attestent par ailleurs la présence d'un ou de plusieurs artisanats spécialisés en plus d'une activité agricole. Les sites sont plus particulièrement situés à proximité d'une ou de plusieurs voies importantes à une distance moyenne d'une cité urbaine. Sa durée d'occupation est supérieure à deux siècles (actuellement aucun habitat fouillé ne correspondrait à ce type). Les habitats de type Z constituent des pôles où se trouvent réunis les trois réseaux économiques, religieux et, probablement, politique même si les témoins matériels permettent que rarement de l'appréhender. Il ne correspond pas forcément au lieu de résidence de l'aristocratie. Les critères déterminants dans la définition du type possèdent apparemment une validité chronologique qui s'étend du 6^e au 12^e siècle avec néanmoins une réserve touchant principalement les critères religieux dont la validité n'est pertinente qu'à partir du milieu du 7^e siècle.

Entre ces deux extrêmes s'échelonnent différentes catégories d'habitats (qui varient selon la période chronologique) dont les caractéristiques ne se laissent pas facilement appréhender. Quelques types peuvent néanmoins être définis sans que leur place dans l'organisation ne soit formellement identifiée (fig. 3).

Le type B est un habitat groupé qui présente la particularité d'avoir une activité artisanale égale ou plus importante que l'activité agricole. Sa durée d'occupation est supérieure à deux siècles. *A priori*, le type B apparaît dans le courant du 6^e siècle. Ces habitats peuvent être qualifiés d'habitats spécialisés (Vert-Saint-Denis « Les Fourneaux » – 77, Giberville « La Delle-sur-le-Marais » – 14). Une variante de ce type, B1 correspond à un habitat spécialisé abritant par ailleurs des personnages importants (Distré – 49). Il apparaîtrait au début du 10^e siècle.

Le type C est un habitat groupé situé à proximité d'une voie (terrestre ou fluviale) possédant un bâtiment religieux et un cimetière, dont l'activité principale est agricole. Il est attesté à partir du milieu du 7^e au 12^e siècle. Sa durée d'occupation est supérieure à deux siècles (Tournedos-sur-Seine – 27, Saleux – 80). Une variante C1 est caractérisée par la présence d'équipement collectif (Mondeville – 14), tandis que le sous-type C2 se trouve être éga-

lement le lieu de résidence de personnages importants (Serris – 77).

Le type D est un habitat groupé localisé à proximité d'une voie et dont l'activité principale reste l'agriculture même si des activités artisanales et commerciales sont avérées pour les premières et supposées pour les dernières. Il comprend des équipements collectifs et un cimetière. Sa durée d'occupation est supérieure à deux siècles (Villiers-le-Sec – 95).

L'élaboration d'une typologie des habitats des 6^e–12^e siècles n'en est qu'à ses débuts. Il conviendrait par la suite de poursuivre ce travail de définition des critères et des types. Pour cela, il apparaît indispensable de ne pas négliger, lors du traitement des données de fouille, un certain nombre d'informations visant aussi bien les données paléoenvironnementales que le mobilier archéologique ou la nature des structures.

Une organisation ou des organisations rurales ?

La constitution d'une typologie a été réalisée dans la perspective d'éclairer, du moins partiellement, les relations que peuvent entretenir ces habitats entre eux mais aussi avec la ville. Cette problématique conduit à s'interroger sur la manière dont s'exprime cette organisation ou plus exactement la manière dont elle se laisse percevoir. À ce stade de la réflexion, la question de l'échelle spatiale se pose avec acuité. Sans l'ignorer totalement, elle est, dans le cadre de cet article, provisoirement écartée afin d'examiner plus précisément la nature des liens. L'organisation la plus fréquemment proposée est d'ordre hiérarchique, la ville constitue le sommet, la ferme isolée la base. Cette relation de nature essentiellement administrative et, dans une moindre mesure, politique se retrouve par mimétisme dans les domaines économiques ou religieux. Cette perception verticale ne connaît pas de restriction chronologique. Tout au plus, un échelon supplémentaire est ajouté ou retiré dans la stratification selon les époques. Plus rarement une organisation horizontale est suggérée. Elle s'appuie sur la complémentarité des habitats. Cette perception suppose avant tout des liens de nature économique. L'analyse spatiale a par ailleurs mis en évidence un certain nombre d'organisations qui révèlent avant tout des liens écono-

miques, parfois même axés plus précisément sur un aspect de la vie économique (Favory/ Raynaud 1999, 514–515). Les différents types d’habitats dégagés montrent que les organisations traditionnellement envisagées ne couvrent pas la totalité des réseaux que sous-tend cette diversité ni ne rend compte de leur dynamisme. S’il est encore trop prématuré pour proposer une modélisation de l’organisation des campagnes du 6^e au 12^e siècle (si cela se peut), l’ébauche de typologie qui a été réalisée permet néanmoins d’effectuer plusieurs constats. C’est en effet à partir du milieu du 7^e siècle que les habitats se différencient plus nettement, ce qui traduit vraisemblablement une meilleure gestion territoriale, signe d’une stabilité politique et/ou d’une concentration du pouvoir et de la propriété. Cette différenciation reflète également la mise en place du réseau paroissial et l’appropriation progressive des espaces funéraires par l’Église. La typologie laisse par ailleurs percevoir l’apparition dans le courant du 10^e siècle d’habitats (A1 et B1), sans attributs militaires, abritant des personnages importants dont une des caractéristiques est de posséder des éperons. Ces habitats témoignent probablement de l’émergence d’une nouvelle classe sociale ancrée à la campagne, signe de transformations politiques indiquant peut-être une déconcentration du pouvoir et du patrimoine foncier.

Conclusion

Cet essai a montré qu’il était possible à partir de critères, établis d’après les données archéologiques, d’identifier des types d’habitats qui rendent compte d’une réalité qui possède une validité chronologique mais certainement aussi spatiale. Il a par ailleurs permis de souligner la complexité du monde rural qui s’avère être une superposition de réseaux de natures variées aux organisations diverses au sein de laquelle se détache nettement un groupe dominant. La méthode adoptée prête naturellement à la critique. Elle ne tient en effet pas compte de l’organisation des campagnes durant la période romaine et plus particulièrement à la fin de celle-ci, ni de l’ensemble des habitats ruraux (un certain nombre de villages actuels, les mottes, les maisons fortes etc.), la relation avec la ville n’est pas réellement abor-

Type habitat	Critères (cf. fig. 1 et 2)																										Val. chrono
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
A ₁			●				●		●												P					Ag>A	10 ^e -12
B			●						●				●								P				●	A>Ag	7 ^e -12 ^e
B ₁			●				●		●			●					●				P		7	●	●	A=Ag	10 ^e -12 ^e
C													●	●	●			●		P				●	●	Ag>	Mi7 ^e -12 ^e
C ₁											●		●	●	●					P				●	●	Ag>	Mi7 ^e -12 ^e
C ₂						●					●	●	●	●	●					P				●	●	Ag>	Mi7 ^e -12 ^e
D						●						●		●	●				●	P				●	●	Ag>A>C	8 ^e -12 ^e
Z			●	●					●	●	●		●	●	●	●				P	P			●	●	A=C>Ag	6 ^e -12 ^e

Fig. 3 : tableau récapitulatif des catégories des habitats en fonction des critères.
Ag : agriculture ; A : artisanat ; C : commerce

dée, etc. La liste pourrait être allongée. Le but avoué, dans le cadre de cet article, n'était pas la finalisation d'une méthode ni le caractère abouti des résultats mais plutôt la proposition de pistes de réflexion nouvelles pour analyser l'habitat rural des 6e–12e siècles.

Il convient à présent de préciser et de compléter le nombre de critères afin d'affiner la typologie pour qu'elle soit en mesure de percevoir le dynamisme des campagnes et les transformations dont l'origine est fréquemment liée au déséquilibre d'un réseau par rapport à un autre.

Bibliographie

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Braemer/Cleuziou/
Coudart 1999 | F. Braemer/S. Cleuziou/A. Coudart (éd.), <i>Habitat et société</i> (= Actes des XIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 22, 23, 24 oct. 1998), Antibes 1999. |
| Brun 1999 | P. Brun, « L'habitat: prisme déformant de la société protohistorique », in: Braemer/Cleuziou/Coudart 1999, 340–352. |
| Christlein 1973 | R. Christlein, « Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland », in: <i>Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz</i> 20, 1973, 147–180. |
| Favory/Raynaud 1999 | Fr. Favory/Cl. Raynaud, « Le territoire: un modèle de l'organisation de l'espace en archéologie rurale; étude de cas dans la cité antique de Nîmes », in: Braemer/Cleuziou/Coudart 1999, 499–518. |
| Petit/Mangin 1995 | J.-P. Petit/M. Mangin (Ph. Brunella, dir.), <i>Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germains et l'Occident romain</i> (= Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), 21, 22, 23, 24 oct. 1992), Paris 1995. |
| Peytremann 2001 | E. Peytremann, <i>Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la Gaule du IVe au XIIe siècle</i> , Thèse de doctorat de l'Université de Caen sous la dir. de Cl. Lorren, Caen 2001 (dactyl., 903 p., ill., 3 vol.). |

Adresse de l'auteur

Édith Peytremann
Centre de Recherches et d'Archéologie médiévale, Caen
23, rue Erckmann-Chatian, F – 67000 Strasbourg
e.peytremann@wanadoo.fr